



Ottawa, Canada

Volume 6, N° 43
(Hebdomadaire)

le 25 octobre 1978

**Raffermir l'économie, renouveler la
fédération, principaux objectifs de la
nouvelle session du Parlement 1**

**Bientôt un centre national de l'indus-
trie spatiale 3**

**Visite du ministre australien des
Affaires étrangères 3**

**Inquiétude du Canada devant la
situation au Liban 3**

**Programme pour l'accueil de réfugiés
indochinois 3**

Résultats des élections partielles 3

L'héritage agricole du Canada 4

Remise des prix du Québec 6

Année de l'enfant: nomination 6

Mises en chantier (septembre) 6

**Nouvel équipement radiologique
bidirectionnel 6**

La chronique des arts 7

Nouvelles brèves 8

**Raffermir l'économie, renouveler la fédération, principaux objectifs de la
nouvelle session du Parlement**

Le discours du Trône marquant l'ouverture, le 11 octobre, de la quatrième session de la trentième Législature du Canada précisait que le gouvernement fédéral se consacrerait aux "deux besoins les plus pressants du Canada... le renforcement de notre économie et le renouvellement de notre fédération".

Mme Léger qui lisait le Discours au nom du gouverneur général, M. Jules Léger, a déclaré que "ces deux urgences inséparables" ne sont que deux aspects d'un même objectif "renforcer le Canada en consolidant son unité, unifier le Canada en renforçant son économie".

Certaines des mesures contenues dans le Discours avaient déjà été annoncées au mois d'août; d'autres par contre sont nouvelles; par exemple, celle proposant une version révisée du projet de loi constitutionnel qui remplacerait celui qui avait été présenté à la dernière session.

Voici des extraits du Discours.

...Pour que le pays progresse dans sa lutte contre l'inflation, le gouvernement croit qu'il est absolument essentiel que les Canadiens s'imposent des restrictions en matière de prix et de salaires. Mais le gouvernement est aussi conscient de ses propres responsabilités. La compression des dépenses publiques a été le thème central de la politique et de la pratique du gouvernement fédéral depuis octobre 1975. Ce thème a d'ailleurs été renforcé par l'engagement qu'ont pris conjointement les premiers ministres, en février, de maintenir la croissance des dépenses publiques en deçà du taux de croissance moyen du produit national brut.

Au mois d'août, le gouvernement s'est fixé un objectif plus ambitieux encore. Les dépenses du gouvernement fédéral prévues pour le présent exercice seront réduites de \$500 millions et l'on retranchera quelque \$2 milliards sur les dépenses prévues pour le prochain exercice financier. En conséquence, on prévoit un taux de croissance des dépenses de 8,9 p.c. pour la prochaine année financière, donc bien en deçà des 11 p.c. prévus dans le cas du produit national brut...

La Fonction publique

Le gouvernement s'est engagé à réduire la

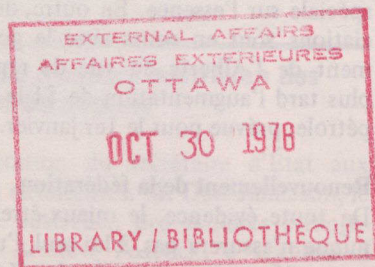
taille de la Fonction publique fédérale. Vous serez aussi invités à adopter des modifications à la Loi sur la pension de la Fonction publique, destinées à faire en sorte qu'il y ait conformité entre les pensions de la Fonction publique et le niveau des contributions.

Le gouvernement s'est engagé à poursuivre sa politique de restriction salariale dans le secteur public. On vous demandera d'adopter des modifications à la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique pour faire en sorte que les salaires payés dans la Fonction publique s'ajustent à ceux du secteur privé, sans les devancer.

On vous demandera aussi d'adopter une loi visant à faire du ministère des Postes une société de la Couronne afin de rendre le service postal plus efficace et plus réceptif aux besoins du public.

Comme une large part du budget fédéral est consacrée à des paiements de transfert aux provinces, aucun programme de restriction vraiment ambitieux ne saurait atteindre son but sans le concours des gouvernements provinciaux. Le gouvernement a l'intention, pour sa part, de négocier des réductions qui causeront un minimum d'ennuis aux gouvernements des provinces.

Vous serez invités à étudier des modifi-



C'était ce jour...

L'une des pires catastrophes maritimes de la côte du Pacifique arriva le 25 octobre 1918 quand le paquebot *Princess Sophia*, qui avait quitté Skagway (Alaska) pour se rendre à Vancouver et Victoria, sombra après avoir heurté un rocher. Il transportait 350 passagers. Il n'y eut aucun survivant.



Le gouverneur général et Mme Jules Léger pendant la lecture du discours du Trône. A cette occasion, M. Léger a annoncé qu'il quitterait son poste à la fin de son mandat, au mois de janvier. Il avait pris ses fonctions le 14 janvier 1974.

Citizen

cations à la Loi nationale sur l'habitation et à la Loi sur l'assurance-chômage, ainsi que d'autres mesures destinées à assurer la mise en vigueur du programme de restriction des dépenses publiques.

Réaffectation des fonds aux besoins les plus pressants

...En supprimant des programmes de presque tous les ministères, le gouvernement entend réaffecter \$1 milliard à des programmes de développement économique et social.

Les dernières propositions du gouvernement, dans le domaine de l'expansion économique, viennent s'ajouter aux mesures qu'il a prises antérieurement pour favoriser la création d'emplois, stimuler la croissance du secteur privé et encourager l'innovation industrielle. Ces mesures comprennent la réduction de la taxe de vente, en collaboration avec les provinces, et l'encouragement de l'exploitation pétrolière non conventionnelle, annoncés dans le budget du mois d'avril. Elles englobent aussi les dispositions annoncées en juin et en juillet pour encourager l'économie de l'énergie et la mise en valeur des ressources énergétiques renouvelables, stimuler la recherche et le développement et venir en aide à la petite entreprise.

Le gouvernement se propose maintenant de consacrer des sommes supplémentaires pour favoriser l'expansion industrielle en 1979-1980.

L'objectif premier est de créer un

climat économique propice à la croissance du secteur privé, en particulier dans le domaine des industries de haute technicité, du développement régional et de l'expansion des exportations. On apportera une aide additionnelle aux industries du tourisme, des richesses naturelles et de la construction navale...

Une aide accrue aux principaux projets d'investissements dans les secteurs de la fabrication, de l'énergie et du transport constitue un aspect important des nouvelles priorités du gouvernement en matière d'expansion industrielle.

L'objectif principal de la stratégie de l'emploi du gouvernement est d'encourager la création d'emplois permanents dans le secteur privé, en insistant particulièrement sur la formation et le placement des jeunes Canadiens.

Au cours de la nouvelle session, le gouvernement augmentera son aide en vue de former un nombre suffisant de travailleurs qualifiés et d'accroître la mobilité de la main-d'oeuvre.

Le gouvernement se propose aussi de modifier sensiblement le régime d'assurance-chômage. Les changements proposés entraîneraient une réduction considérable des coûts de ce programme. Leur objectif est de minimiser les effets négatifs que le programme peut avoir sur l'incitation au travail et la disponibilité de la main-d'oeuvre.

Les changements proposés resserreraient les conditions d'admissibilité au régime et permettraient aussi d'utiliser à

des fins plus productives les fonds de l'assurance-chômage. Ces fonds serviraient en partie à financer un programme plus ambitieux de formation et d'expérience professionnelles pour les jeunes. Vous serez appelés à approuver des modifications à la Loi sur l'assurance-chômage pour réaliser ces changements.

D'autres mesures, dans le cadre d'une nouvelle stratégie de l'emploi, viseront principalement à créer des programmes d'emplois permanents pour les jeunes. On créera une nouvelle compagnie des jeunes travailleurs. Cette mesure et d'autres programmes d'emploi pour les jeunes bénéficieront d'une augmentation budgétaire substantielle pour l'exercice financier en cours...

Le régime d'allocations familiales

On a donc restructuré le régime d'allocations familiales. Le taux de base des versements mensuels sera fixé, en 1979, à \$20 par enfant afin qu'il soit possible de fournir une aide accrue à ceux qui en ont le plus besoin. Ce taux de base sera indexé au coût de la vie après 1979.

Les sommes ainsi épargnées serviront à offrir un versement annuel de \$200 par enfant aux mères des familles à faible et moyen revenu. En outre, le supplément de revenu garanti sera augmenté mensuellement de \$20 par ménage afin de protéger davantage les personnes âgées contre les effets de l'inflation.

Vous serez donc appelés à étudier des modifications à la Loi sur les allocations familiales, à la Loi sur la sécurité de la vieillesse et à la Loi de l'impôt sur le revenu.

Comme autre mesure anti-inflationniste, le gouvernement a récemment réduit de 3¢ le gallon la taxe d'accise spéciale sur l'essence. En outre, des négociations sont en cours avec le gouvernement de l'Alberta en vue de reporter à plus tard l'augmentation de \$1 le baril de pétrole, prévue pour le 1er janvier.

Renouvellement de la fédération

De toute évidence, le mieux-être économique n'assurera pas, à lui seul, l'unité du pays. Un renouveau de la fédération canadienne est tout aussi indispensable. Fort de cette conviction, le gouvernement publiait en juin dernier, dans un document intitulé *Le Temps d'agir*, ses propositions de renouvellement de la fédération. Au cours du même mois, il saisissait en outre le Parlement du projet de loi sur

(suite à la page 8)

Bientôt un centre national de l'industrie spatiale

Le ministre des Communications, Mme Jeanne Sauvé, a annoncé le 4 octobre les détails d'un programme en faveur des industries de pointe du secteur spatial, auquel l'on consacrerait \$20,4 millions.

Ce programme, qui durera jusqu'au printemps 1982, permettra de compléter et d'améliorer les installations du laboratoire David Florida, appartenant au Ministère et situé près d'Ottawa. L'industrie spatiale canadienne bénéficiera ainsi d'un centre national, entièrement équipé, d'essai et d'assemblage de satellites de télécommunication et de sous-systèmes spatiaux.

«Si nous voulons réduire le chômage et le déficit commercial, il n'est pas de meilleur placement des deniers publics, à l'heure actuelle, que les industries de pointe, comme les télécommunications et le domaine spatial où nous jouissons déjà d'une avance considérable», a dit le ministre.

L'une des retombées immédiates du programme sera de permettre à la Spar Aerospace Limited de Toronto et de Montréal d'assembler au Canada même, grâce aux nouvelles installations du ministère des Communications, le troisième satellite *Anik-C* de Télésat Canada. D'autres industries à travers le Canada pourront aussi avoir accès aux installations.

Le ministre a par ailleurs fait remarquer que le marché mondial des satellites, des stations terrestres et des systèmes et équipements qui s'y rattachent s'étend rapidement. «A mesure que les pays établiront leurs propres systèmes natio-

(suite à la page 8)

Visite du ministre australien des Affaires étrangères

A l'invitation du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, le ministre australien des Affaires étrangères, M. Andrew Peacock, a séjourné à Ottawa les 10 et 11 octobre.

Durant son séjour, M. Peacock a eu des entretiens avec M. Jamieson sur des questions bilatérales ainsi que sur des questions d'ordre international intéressant les deux pays.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a offert un dîner officiel en l'honneur de son homologue australien.

Inquiétude du Canada devant la situation au Liban

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a exprimé, au nom du gouvernement et du peuple canadiens, sa profonde inquiétude devant la montée de la violence au Liban. Les Canadiens sont grandement préoccupés par les destructions massives et sans distinction qui ont lieu dans la capitale libanaise et sa banlieue, ainsi que par le nombre considérable d'innocentes victimes tuées lors des combats. Ils sont aussi inquiets de ce que l'on ne progresse pas vers une solution politique.

Le gouvernement canadien lance un appel à toutes les parties concernées pour qu'elles travaillent à la mise en œuvre d'un cessez-le-feu immédiat et durable, leur permettant de décider de l'avenir politique du Liban. A cet égard, il est essentiel que toutes les parties fassent preuve de modération et de bonne volonté, afin d'en arriver à une solution qui respectera l'intégrité et l'indépendance du Liban et mettra fin à des flambées de violence qui répugnent au monde entier. *(Déclaration faite le 4 octobre.)*

Programme pour l'accueil de réfugiés indochinois

Les membres de vingt familles indochinoises en provenance de la Thaïlande seront admis chaque mois au Canada à titre de réfugiés et notre pays contribuera pour \$500 000 aux opérations de secours en Thaïlande, par le truchement de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

La contribution de \$500 000 versée au Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés porte à \$24 millions l'aide totale que le Canada a offerte aux États de l'Indochine.

Le nouveau programme visant à aider l'immigration de familles indochinoises est analogue à celui de janvier dernier, par lequel le Canada consentait à accepter tous les mois 50 familles vietnamiennes qui avaient fui dans de petites embarcations. Depuis 1975, le Canada a accueilli au-delà de 7 000 réfugiés de l'Asie du Sud-Est.

Les deux ministres ont souligné le triste état dans lequel se trouvent ceux qui ont quitté le Kampuchea (ex-Cambodge) pour la Thaïlande, ajoutant que l'on apporterait une attention spéciale à ce groupe représentant environ 15 p.c. des 100 000 réfugiés indochinois en Thaïlande, sinon davantage. Les réfugiés en Thaïlande viennent du Vietnam, du Kampuchea et du Laos.

M. Jacques Couture, ministre de l'Immigration du Québec, a offert l'assistance de cette province dans le choix et l'établissement au Québec de plus de la moitié des familles qui seront admises aux termes de ce nouveau programme.

M. Cullen a expliqué que la sélection des familles de ce nouveau programme se concentrerait sur celles qui pourront le

mieux s'établir au Canada et qu'à cette fin la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada cherche l'aide d'organisations bénévoles.

Le ministre a aussi noté que des comités avaient été formés au sein de diverses collectivités dans le but d'accueillir les réfugiés indochinois et de les aider à s'adapter à leur nouvelle vie au Canada.

En plus, a souligné M. Cullen, des groupements intéressés peuvent aussi exprimer leur sollicitude en participant à un programme reconnu par la nouvelle Loi sur l'immigration et le Règlement. Aux termes de ce programme, des organismes canadiens ou des groupements d'au moins cinq citoyens canadiens ou résidents permanents, âgés de 18 ans ou plus, peuvent offrir de «répondre» pour une ou plusieurs familles de réfugiés. Une fois acceptés en tant que répondants, ceux-ci se chargent d'apporter une aide matérielle immédiate, un appui moral à plus long terme et une assistance au rétablissement.

Résultats des élections partielles

A la suite des 15 élections partielles du 16 octobre, le Parti conservateur a gagné trois sièges. Ses candidats ont été élus ou réélus dans dix circonscriptions (six en Ontario, un en Colombie-Britannique, un au Manitoba, un en Nouvelle-Écosse et un au Nouveau-Brunswick).

Les libéraux ont gagné deux sièges au Québec, les nouveaux démocrates deux (en Ontario et à Terre-Neuve) et le Parti du crédit social a gagné dans une circonscription du Québec.

L'héritage agricole du Canada

Depuis bientôt cent ans, les Canadiens observent régulièrement chaque année le jour de l'Action de grâce qui, comme son nom l'indique, est "un jour où l'on remercie Dieu de la moisson abondante dont il a gratifié le Canada".

L'importance que lui accorde les Canadiens marque bien le rôle de premier plan qu'a joué et que continue de jouer l'agriculture au Canada.

L'agriculture a façonné notre histoire. Les Indiens cultivaient maïs, haricots, citrouilles et tabac au moment où les Européens sont arrivés. Ces cultures ont d'ailleurs assuré la subsistance de nombreux colons.

Louis Hébert a été le premier de ces "bâtisseurs" à vivre de l'agriculture au Canada. En 1617, il défricha une petite parcelle de terre près de Québec pour y cultiver des céréales, des citrouilles et des haricots et faire l'élevage d'animaux qu'il avait fait venir de France. Pendant le régime français, l'agriculture se développa à mesure que les colons faisaient reculer

la forêt le long des rives du Saint-Laurent et de la vallée de la rivière St-Jean au Nouveau-Brunswick. Pendant ce temps, d'autres agriculteurs français s'établissaient à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et dans le sud-ouest de l'Ontario près de l'actuelle ville de Windsor.

Vers la fin du XVIIIe siècle, les Espagnols et les Anglais établirent de petites fermes sur l'île de Vancouver. Par ailleurs, les Loyalistes se mirent à exploiter de nouvelles terres agricoles dans le sud de l'Ontario et dans les Maritimes.

Création d'un ministère de l'Agriculture

Lord Selkirk, qui l'un des premiers réalisa la précieuse valeur agricole des Prairies établit sa ferme le long de la rivière Rouge (au sud du Manitoba) au début du XIXe siècle. Cette vaste région qui avait auparavant défié les explorateurs et les commerçants de fourrure représentait l'objectif de toute une vie pour les colons européens qui luttèrent pour tirer leur subsistance d'une terre prometteuse et sauvage.

La première moitié du XIXe siècle fut marquée par le développement continu

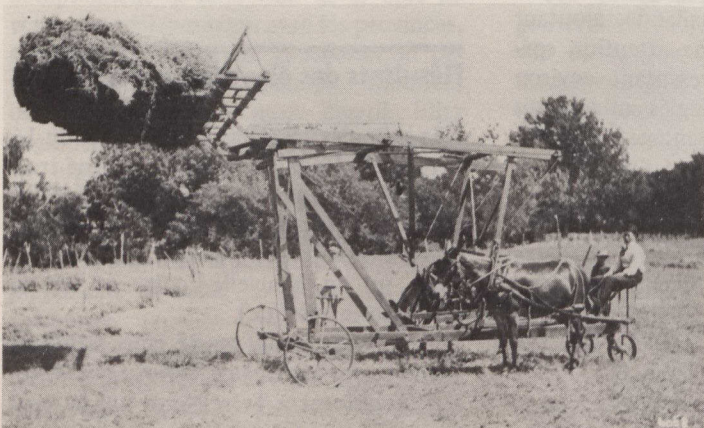
de l'agriculture dans l'est du Canada. On défricha plus de terres, établit plus de fermes et construisit des chemins de fer pour transporter les produits de la ferme vers les villes du Haut et du Bas-Canada et vers les colonies de l'Atlantique.

Avec l'avènement de la Confédération, en 1867, on assista à la création du ministère de l'Agriculture du Canada, qui venait ainsi remplacer les offices et les sociétés agricoles. Le Ministère était responsable de l'immigration, de la santé publique, des arts et des fabriques, des statistiques, des brevets d'invention, des droits d'auteur, de la conception industrielle, des marques de commerce, et, bien sûr, de l'agriculture.

En 1870, une loi offrait gratuitement des terres aux colons désirant s'établir dans l'Ouest canadien. Un peu plus tard, en 1873, la Gendarmerie royale des Territoires du Nord-Ouest entreprit de faire respecter la loi et l'ordre à la frontière canadienne.

Le Canada, l'un des grands pays agricoles

Dans les années 80, la construction du chemin de fer de Montréal à Vancouver



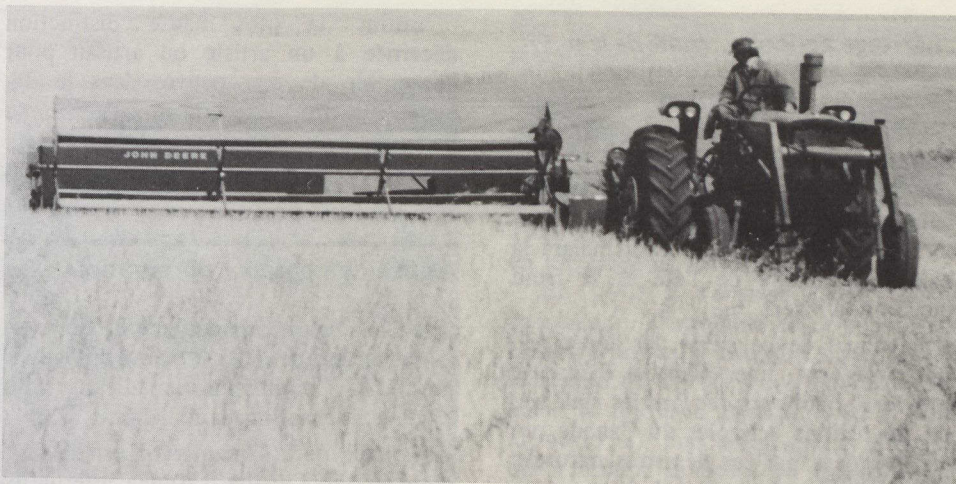
Paysages et équipements familiers aux agriculteurs d'autrefois qui accueillirent avec joie les tracteurs à essence. (Photo du bas à droite.)

ouvrit la voie à l'immigration. Les colons européens affluèrent afin de mettre en valeur le riche patrimoine agricole et technique que nous retrouvons aujourd'hui dans les Prairies. Les céréales, surtout le blé, devinrent les principales cultures. On construisit des ranchs un peu partout afin de tirer parti des vastes territoires naturels. Les trains qui transportaient les colons vers l'Ouest retournaient chargés de produits alimentaires destinés aux marchés urbains grandissants et à l'exportation vers l'Europe.

Vers la fin du siècle, le Canada était l'un des plus grands pays agricoles. Les fermes occupaient plus de 24 millions d'hectares. Les exportations totales de céréales s'élevaient à 10 millions de boisseaux par an. La réfrigération permit d'exporter beurre et fromage en Grande-Bretagne. Les fermes expérimentales du ministère fédéral de l'Agriculture étaient en activité dans cinq provinces, fournissant de précieux conseils aux agriculteurs.

Au cours de la première décennie du XXe siècle, la population canadienne s'est accrue de plus du tiers, la superficie des terres agricoles s'est élevée à environ 43 millions d'hectares, la valeur des grandes cultures est passée à \$385 millions et les exportations de blé ont totalisé 46 millions de boisseaux.

Depuis le début, les agriculteurs avaient connu misère et succès. Les premiers hivers passés dans des cabanes rustiques ou des huttes de terre devinrent
(suite à la page 6)



La moisson de nos jours dans l'Ouest du Canada.

La saison des récoltes, un temps pour montrer sa gratitude

Depuis des siècles, à la période des récoltes, on interrompt momentanément ses activités pour remercier la terre de sa grande générosité. Toutefois, ce n'est qu'en Amérique du Nord où cette tradition est célébrée un jour précis de l'année.

Au Canada, le jour de l'Action de grâces est fixé par la loi au second lundi d'octobre, tandis qu'aux États-Unis c'est le dernier jeudi de novembre qui a été retenu. Dans la plupart des autres pays, aucun jour férié n'est prévu à cette fin, mais l'occasion est soulignée par des services religieux.

Les Canadiens sauront cette année encore se montrer reconnaissants même si les récoltes ne répondent pas toutes à leurs attentes. La plupart des régions du Canada n'ont obtenu que des récoltes moyennes en 1978 et peu de rendements records ont été signalés.

La récolte de blé accuse un léger recul sur celle de l'an dernier; on prévoit qu'elle atteindra quand même environ 20 millions de tonnes. La production de céréales secondaires, bien qu'inférieure à l'année passée, devrait se maintenir encore à près de 20 millions de tonnes. Les précipitations ont aussi causé du tort à la récolte des oléagineux. On prévoyait, au mois d'août, récolter 3,4 millions de tonnes de colza (2 millions de tonnes l'an passé), mais il faudra s'attendre à moins à cause de l'interruption des activités de récolte. En Ontario, la production de soja, comme celle du maïs et des haricots blancs, a souffert de la sécheresse et, malgré un accroissement de la superficie cultivée (de près de 150 millions d'acres par rapport à 1977), il se peut qu'elle atteigne tout juste le niveau de l'an dernier.

La production des fruits en Ontario a été normale. Quant aux légumes toutefois, la qualité a été bonne, mais les rendements plus faibles. La production maraîchère au Québec a aussi quelque peu diminué à cause du mauvais temps, quoique le rendement des fruits, du foin et des céréales de printemps ait été bon.

En Nouvelle-Écosse, le rendement de céréales de printemps est légèrement supérieur à la moyenne. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, on s'attend à des rendements médiocres de pommes de terre. Au Nouveau-Brunswick, au contraire, la récolte offre de meilleures perspectives même si les rendements prévus semblent devoir être inférieurs à la normale.

Les approvisionnements de viande de boeuf, de porc et de dindon, viande traditionnelle de l'Action de grâces, sont abondants. En ce qui a trait aux autres volailles (oies, canards et poulets), les disponibilités sont aussi satisfaisantes.

Les Canadiens doivent, cette année encore, manifester leur gratitude même si le prix des aliments a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente et si les récoltes ont été moyennes. En effet, en 1949, il fallait travailler 20 h pour pouvoir acheter la nourriture hebdomadaire d'une famille de quatre personnes. En 1977, il suffisait de 8 h de travail pour se procurer la même quantité de nourriture. Par ailleurs, le Canada revendique pour certains aliments les prix les moins élevés du monde.

L'héritage agricole... (suite de la p. 5)

des légendes d'épreuve et de courage transmises de génération en génération. Chaque printemps, on défrichait plus de terre ou on effectuait un premier labour. Heureusement pour le Canada, les pionniers poursuivirent leur travail malgré la chaleur accablante de l'été et le froid cinglant de l'hiver.

Au cours de ce siècle, les années 30 ont représenté une période d'épreuve pour les agriculteurs des Prairies mais très peu de régions agricoles du Canada ont été épargnées par les désastres naturels: sécheresse, inondations, gel, insectes ou maladies. Toutes ces épreuves s'inscrivent dans l'histoire de notre agriculture.

Aujourd'hui, un agriculteur produit suffisamment de nourriture pour alimenter plus de 52 personnes. Les Canadiens profitent ainsi d'un des circuits alimentaires les moins coûteux en termes de pourcentage de revenu consacré à l'alimentation.

L'agriculture demeure une industrie clé au Canada.

Remise des prix du Québec

L'écrivain Anne Hébert, le sociologue Marcel Rioux, l'organiste Bernard Lagacé, le docteur Bernard Belleau et le sculpteur Ulysse Comtois, sont les lauréats des prix du Québec.

Chaque lauréat a reçu \$15 000 et une médaille en argent à exemplaire unique fabriquée par un artiste québécois.

La plus haute distinction littéraire du Québec, le prix David, a été décernée à Anne Hébert, poète et romancière.

Jouissant d'une solide réputation internationale et considéré comme l'un des grands maîtres organistes actuels, Bernard Lagacé s'est vu octroyer le prix Denise-Pelletier. Ce prix, on le sait, reconnaît une contribution exceptionnelle dans le domaine des arts d'interprétation.

La contribution du docteur Bernard Belleau à l'avancement des sciences et sa création d'un analgésique révolutionnaire, le *Butorphano*, lui ont valu de recevoir le prix scientifique Marie-Victorin.

Observateur passionné de la société québécoise, l'auteur de *Les Québécois*, le sociologue Marcel Rioux, a reçu pour sa part, le prix Léon-Gérin en sciences de l'homme.

Enfin, la plus haute distinction décernée à un artiste ou artisan pour l'ensemble de son oeuvre dans le domaine des arts visuels, le prix Paul-Émile Borduas, a été remise au sculpteur Ulysse Comtois.

Année de l'enfant: nomination

Une Canadienne originaire de Fredericton (Nouveau-Brunswick), Mme Doris Ogilvie, préside la Commission canadienne pour l'Année internationale de l'enfant.

Le rôle de la Commission est de faire observer, au Canada, l'Année internationale de l'enfant en 1979. (Voir *Hebdo Canada*, vol. 6, n. 36, p. 6.)

Mme Ogilvie s'est fait connaître par son travail désintéressé en faveur des enfants et de la famille. Originaire d'Halifax (Nouvelle-Écosse), elle a été admise au Barreau du Nouveau-Brunswick en 1964.

Mme Ogilvie est actuellement juge adjoint de la Cour provinciale et juge adjoint de la Cour juvénile du comté de York (Nouveau-Brunswick).

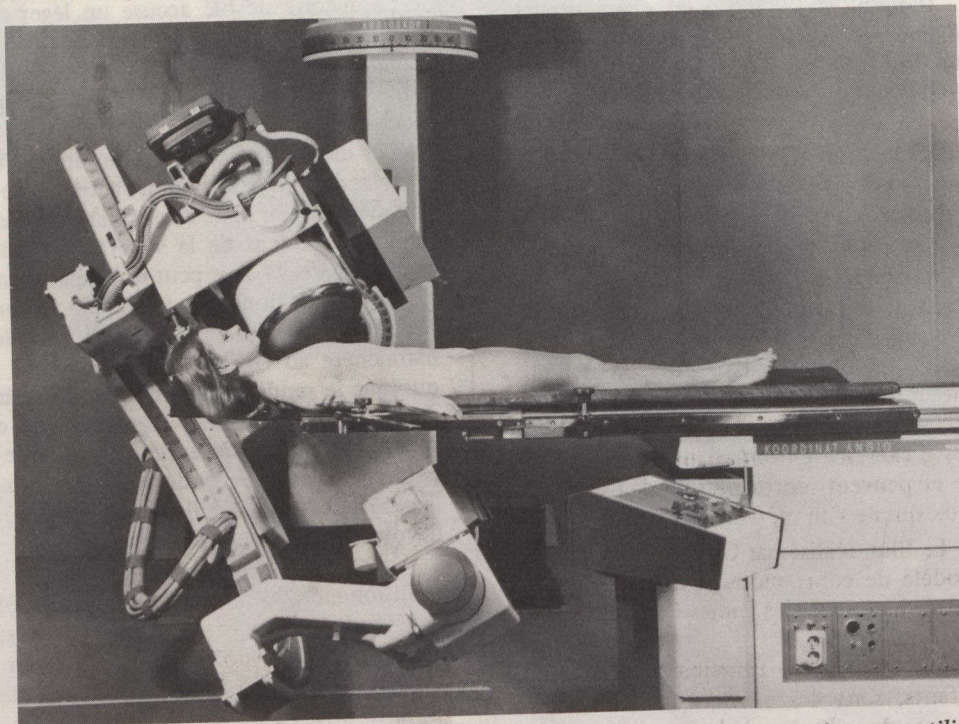
Mises en chantier (septembre)

D'après les chiffres préliminaires que la Société centrale d'hypothèques et de logement a communiqué le 5 octobre, les mises en chantier au cours du mois de septembre, compte tenu des facteurs saisonniers, représentaient un taux annuel de 200 000 logements pour toutes les régions. Le taux définitif pour le mois d'août était de 222 800.

Le nombre réel de logements commencés au cours du mois de septembre dans les régions urbaines s'est élevé à 14 786 soit 21 p.c. de moins que le total de 18 702 enregistré pour le même mois de l'année précédente.

Les mises en chantier de maisons unifamiliales au cours du mois de septembre ont atteint le chiffre de 6 748 par rapport à 6 656 pour la période correspondante de 1977. Le nombre d'habitations groupées dans des bâtiments multifamiliaux s'est chiffré à 8 038, soit une baisse de 33 p.c. par rapport au chiffre de 12 046 pour la même période de l'an dernier.

Nouvel équipement radiologique bidirectionnel



La compagnie Siemens de Pointe-Claire (Québec) a mis au point un angioscope utilisé pour la représentation radiologique des vaisseaux sanguins à l'aide de produits de contraste. L'angioskop est un équipement radiologique bidirectionnel avec une possibilité de rotation de 360°. Il se distingue par un passage rapide de la radioscopie à la radiographie.

La chronique des arts

"J'ai pas eu peur", documentaire sur les explosifs



Que faire en présence d'engins explosifs? Pour répondre à cette question, l'Office national du film et le ministère de la Défense nationale ont réalisé en collaboration un documentaire en couleur montrant ce qu'il faut faire en présence d'engins explosifs.

L'excellent jeu des acteurs et une très bonne mise en scène font de ce qui aurait pu être un documentaire ennuyeux et quelconque, un film passionnant et réaliste montrant les dangers qu'il peut y avoir lorsque des enfants trouvent un engin explosif. Et surtout, comment, dans l'histoire, l'on a pu éviter une tragédie.

Les explosifs peuvent être des articles oubliés et égarés sur un chantier de construction ou des munitions non explosées qui n'ont pas été ramassées après des exercices militaires dans un secteur désigné d'instruction. Des détonateurs, des cartouches éclairantes et même des bombes d'exercice entrent dans cette catégorie et peuvent représenter un danger pour ceux qui ne s'en méfient pas.

Le film, réalisé par Giles Walker, est un modèle de court métrage dramatique visant à renseigner les jeunes Canadiens et à les protéger.

Les interprètes principaux, les deux enfants, sont des amateurs; ce sont des enfants de militaires de la Base des Forces canadiennes Borden (Ontario).

L'été dernier, le film a été classé premier à Chicago lors du concours international de films sur la sécurité, organisé

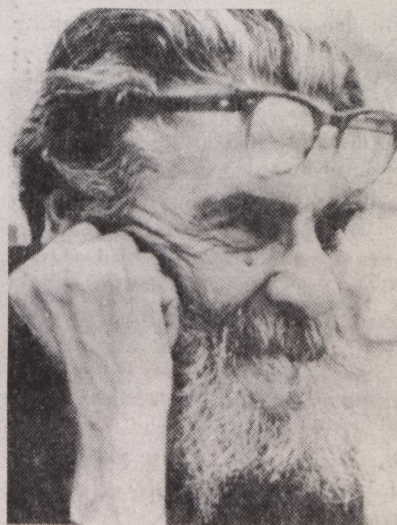
par l'American National Committee on Films for Safety.

Le film a aussi remporté le prix d'excellence de l'audiovisuel décerné en 1978 par la Société canadienne des relations publiques. Enfin, tout récemment, l'Information Film Producers of America lui décernait le trophée Silver Cindy.

Alfred Desrochers n'est plus

Celui que l'on considérait comme le patriarche de la poésie canadienne-française, Alfred Desrochers, est décédé le 12 octobre à la suite d'une longue maladie.

Il était né à Saint-Élie-d'Orford (Qué-



bec) en 1901. Après ses études au Collège séraphique de Trois-Rivières, il commença sa carrière en 1925 comme correcteur d'épreuves au journal *La Tribune* de Sherbrooke.

Un de ses poèmes *A l'ombre de l'Orford*, écrit à cette époque, lui valut en 1930 le prix de l'Action intellectuelle et, en 1932, le prix David.

En 1942, il s'engagea dans l'Armée canadienne. Démobilisé en 1944, il s'installa à Ottawa où il devint traducteur et secrétaire de la Fédération libérale nationale. Il retourna ensuite à *La Tribune* (1946-1952), puis déménagea à Montréal où il occupa le poste de traducteur au service français de la Presse canadienne.

Depuis 1964, il vivait dans une demi-retraite, consacrant son temps à la lecture et à des préoccupations artistiques.

La société Saint-Jean-Baptiste lui avait décerné le prix Duvernay pour l'ensemble de son oeuvre (1964) et l'Université de Sherbrooke, un doctorat honorifique (1976). Il était aussi membre de l'Ordre du Canada (1978).

Hebdo Canada lui a consacré un article dans son numéro du 25 janvier (vol. 6, n. 4) alors que les éditions Fides de Montréal venait de publier l'ensemble des oeuvres d'Alfred Desrochers.

...
*Accepte le néant que figure la nuit.
Fais le mort, puisque rien ne subsiste aujourd'hui
De tes élans, de ta fierté, de ta vaillance.*

*Mais dans ton coeur pacifié, dresse un autel
Et tends aux dieux secrets de ton adolescence
Ce qui reste du rêve où tu fus immortel.*

L'Appel au souvenir
Alfred Desrochers

Remise du prix Esso

Cette année, le prix Esso du Cercle du livre de France a été décerné à Negovan Rajic, écrivain néo-canadien, pour son roman *Les Hommes-Taupes*. Le prix Esso est accompagné d'une somme de \$5 000. L'ouvrage, écrit sur un fond autobiographique, relate l'aventure d'un homme traqué.

L'auteur est né à Belgrade (Yougoslavie) en 1923. Après avoir quitté son pays, en 1946, il réside dans plusieurs pays d'Europe, puis émigre au Canada en 1969. M. Rajic qui est ingénieur en électronique enseigne les mathématiques au CEGEP (collège d'enseignement général et pratique) de Trois-Rivières (Québec).

Raffermir... (suite de la page 2)

la réforme constitutionnelle. Ce projet a été soumis à un comité mixte spécial pour lancer un vaste débat public sur la réforme constitutionnelle.

Dans sa publication *Le Temps d'agir*, le gouvernement endossait quatre principes fondamentaux de renouveau: la primauté des citoyens et de leurs libertés; le respect intégral des droits des autochtones; l'épanouissement total des deux principales communautés linguistiques du Canada et la mise en valeur de la diversité de nos cultures. Il prônait l'expansion économique régionale et la poursuite de l'intégration économique, de sorte que tous les citoyens du Canada puissent profiter plus équitablement des richesses du pays. Enfin, il reconnaissait l'interdépendance des deux ordres de gouvernement et insistait sur le besoin de définir clairement leurs rôles respectifs dans une Constitution renouvelée...

Le renouvellement de la Constitution

Le gouvernement n'a posé que deux exigences fondamentales au renouveau constitutionnel. La nouvelle Constitution devra prévoir que le Canada demeure une véritable fédération et elle devra contenir une charte des droits et libertés, y compris les droits linguistiques. Le gouvernement a exprimé le vif désir de voir bientôt le pays s'engager sur la voie du changement afin que l'incertitude soit dissipée et l'unité renforcée. Le gouvernement estime surtout essentiel que des progrès importants et manifestes se réalisent avant que les Québécois ne soient appelés par leur gouvernement provincial à se prononcer, par référendum, sur leur avenir.

Parce qu'il s'est glissé certains malentendus au sujet de deux aspects importants du renouvellement de la Constitution, le gouvernement désire clarifier sa position une fois de plus. Tout d'abord, en ce qui concerne le rôle de la Reine et

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

celui du gouverneur général, le gouvernement estimait et estime toujours que la nouvelle Constitution devrait décrire la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui au Canada. Il a été heureux de constater que les premiers ministres provinciaux se sont montrés du même avis, lors de leur réunion à Regina. Des discussions sont d'ailleurs en cours avec les provinces pour veiller à ce que le texte du projet de loi constitutionnel respecte cette intention. Le gouvernement n'entend pas modifier ou diminuer de quelque façon que ce soit le rôle de Sa Majesté.

En second lieu, le gouvernement reconnaît que la répartition des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux constitue un élément essentiel du renouvellement de la Constitution.

Le gouvernement est disposé à entreprendre l'étude de la répartition des compétences en même temps que la question des institutions et des droits. Il est prêt à conférer le même caractère urgent et prioritaire à chacune de ces questions. On entamera des discussions en ce sens lors de la réunion des premiers ministres qui se tiendra à la fin du mois...

Au cours de la présente session, le gouvernement saisira le Parlement d'une version révisée du projet de loi constitutionnel. Parce que l'avenir du Canada est en jeu, le gouvernement est convaincu que des progrès tangibles seront réalisés au cours de cette session, si toutes les parties font montre de souplesse et de bonne volonté.

Notre fédération ne sera vraiment renouvelée et le pays n'aura atteint sa pleine maturité que lorsqu'une procédure d'amendement donnera finalement aux Canadiens pleins pouvoirs sur leur Constitution. Avec la collaboration des provinces, le gouvernement tentera une nouvelle fois de s'attaquer à cette question lors de la nouvelle session.

Responsabilité sociale

Le gouvernement réaffirme sa conviction qu'un renouveau de confiance en ce pays ne sera possible que si la population canadienne est engagée et informée.

Il a donc l'intention de poursuivre ses consultations avec les divers groupes de pression du milieu des affaires et du monde syndical, ainsi qu'avec les autres ordres de gouvernement.

Vous serez appelés à examiner des propositions destinées à accroître l'accès du public à l'information gouvernementale.

Pour favoriser plus d'ouverture et d'efficacité au sein du gouvernement, on vous présentera une proposition prévoyant, dans le cas de certains programmes importants, l'examen par le Parlement de l'évaluation qu'en fait le gouvernement.

Vous serez invités à étudier un projet de loi portant sur la création d'un poste d'ombudsman au niveau fédéral...

Bientôt un centre... (suite de la page 3)

naux de satellite, a expliqué Mme Sauvé, et que les satellites des systèmes existants devront être remplacés, le Canada sera en excellente position de conquérir une bonne part du marché international.

"La plupart des pays qui nous font concurrence dans ce domaine bénéficient d'installations d'assemblage et d'essai fournies par le gouvernement. Ainsi, par l'amélioration de ces installations, nous permettrons à toutes les firmes spatiales canadiennes d'utiliser, au même titre, les meilleures installations possibles d'assemblage et d'essai."

De l'affectation de \$20,4 millions annoncée par le ministre, plus de \$15 millions iront aux immobilisations, \$3 millions à l'exploitation et \$2,4 millions à l'acquisition d'installations et de services spéciaux pour l'intégration du satellite *Anik-C*.

Nouvelles brèves

M. Gilles Villeneuve, de Berthierville (Québec), est devenu le premier Canadien à gagner une épreuve du circuit Grand Prix pour les automobiles de formule un. M. Villeneuve a réalisé cet exploit le 8 octobre lors du Grand Prix du Canada disputé sur le nouveau circuit de l'île Notre-Dame à Montréal.

L'Université de Moncton a ouvert une faculté de droit consacrée à la formation en français de juristes spécialisés en droit coutumier ou commun (Common Law).

L'ex-premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, donnera un cours de politique économique à l'Université Laval au cours de la session d'hiver 1979.

Deux cent vingt-cinq directeurs d'écoles élémentaires et secondaires de langue française de l'Ontario se sont réunis à Toronto du 19 au 21 octobre. Le thème de la rencontre était: "Le directeur, un pédagogue et un administrateur".